Téléphone : +221 {{fiche.telephone}}

Dakar, le {{fiche.created|date('d/m/Y')}}

DECLARATION SUR L’HONNEUR

Madame le Greffier en chef du Registre du commerce

ATTESTE SUR L’HONNEUR n’être frappée d’aucune des interdictions ci-après :

* Interdiction générale, définitive ou temporaire, prononcée par une juridiction de l’un des Etats parties.
* Interdiction prononcée par une juridiction professionnelle.
* Interdiction par l’effet d’une condamnation définitive...

Je sais que cette déclaration pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part, m’exposera à des sanctions pénales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Madame ………………………